

OPPORTUNITES PROFESSIONNELLES DU DETECTIVE PRIVE

Le "**Détective Privé**" peut être recruté par :

- ➔ les Professionnels de la sécurité ;
- ➔ les Assurances ;
- ➔ les Institutions de l'Etat chargées des investigations ;
- ➔ les Organes de presse ;
- ➔ les Entreprises ;
- ➔ les Industries ;
- ➔ les Partis politiques ;
- ➔ les Administrations ;
- ➔ les Chancelleries ;
- ➔ etc ...

pour des missions telles que :

- ➔ le recouvrement de créances ;
- ➔ les recherches de preuves en cas d'atteinte aux biens et aux personnes ;
- ➔ les recherches en cybercriminalité ;
- ➔ les renseignements familiaux ;
- ➔ la recherche des mis en cause ou de personnes disparues ;
- ➔ les sondages d'opinion publique ;
- ➔ les investigations journalistiques ;
- ➔ etc ...

En outre le « **Détective Privé** » peut également se mettre à son propre compte comme Directeur d'Agence ou de Cabinet de Consultant.